

## Procès-verbal du Comité Directeur du 30 Août 2013

Présents: Fabrice Chantriaux, Jacqueline Gayrard, Murièle Laguette, Christine Merlier, Jean-Luc Pacaud, Patrick Piau, Philippe Archambault, Frédéric Robin, Jean-Marc Bruneau, Bertrand Gouffault, Gérard Cognac, Adrien Dodu, Jean-Marc Bruneau, François Fouchet

Absents excusés: Jean-Luc Barboza, Michel Vasselon, Michel Amigues.

Absents non excusés: Patrick Wolfarth, Fabien Poncelet.

Invitée : Edith Guérin,

### ❶ Mot du Président - Nouvelle saison

- Jean-Luc ouvre la séance par un discours relatif à la nouvelle saison.

### ❷ Résultat du vote du PV du Comité Directeur du 10 juin 2013

- 17 votants, 11 voix pour, 6 abstentions.
- Des modifications sur ce compte rendu ont été demandées par Murièle pour des fautes d'orthographe et par Jacqueline sur la notion des équipes présentes à la finale « loisirs ». Frédéric ayant égaré le mail de Jacqueline, a corrigé le compte rendu avec ses souvenirs de ce dernier et a demandé à Jacqueline de lui retransmettre. Jacqueline ne l'ayant pas fait, Frédéric n'a pas voulu renvoyer le compte rendu corrigé sans être catégorique sur le fond de la modification.
- Frédéric exprime le fait qu'il n'existe aucun règlement imposant aux membres absents à la précédente réunion du Comité Directeur de s'abstenir dans le vote du PV de ce même Comité Directeur. Il mentionne que ces rapports sont la retranscription de faits et paroles lors des réunions et que chacun peut apporter des modifications voire voter contre s'il estime que cela ne reflète pas la pure réalité d'une situation.
- Christine, au contraire, mentionne qu'il s'agit bien d'une retranscription du déroulé de la réunion et qu'il lui paraît justifié d'être présent pour se positionner pour ou contre, les absents ne pouvant que s'abstenir.
- Quant à Gérard, il regrette que le vote électronique n'apporte plus de débat en début de réunion sur le contenu de ce procès verbal.
- Frédéric rappelle que ce procédé de vote a été entériné par l'ensemble des membres et que les commentaires peuvent être envoyés par mail pour modification in fine, du rapport.
- Jean-Luc reprend la main pour informer les membres :
  - du versement par la Ligue du Centre de 3 200 € correspondant au solde de la convention.
  - du versement par le Conseil Général de 5 000 € correspondant au solde de la subvention 2012/2013. Pour rappel, pour le CNDS c'est 10 000 €, pour le CAPASSO c'est 15 700 € pour 3 années, qui tombent dans l'escarcelle du Comité.
  - qu'Edith et Frédéric, le samedi 29 juin 2013 après-midi et Florian, le 3 juillet 2013 après-midi ont apporté une aide au Club de Saint Marceau à la manifestation Plage D'arc.
  - que le club de Sud-Loire TT 45, en proie à des difficultés financières, a dû renoncer à l'engagement de son équipe fanion en Nationale 2 Messieurs et a dû se séparer de l'un de ses cadres techniques. Suite à ces événements, une vague de mutations « exceptionnelles » de joueurs a été observée. Le Comité restera dans les mois qui viennent, attentif à ce dossier.
  - de l'arrêt au 1<sup>er</sup> juillet 2013 de la location du parking de la voiture du Comité. Celle-ci restera donc dorénavant sur le parking de la Maison des Sports. Frédéric s'est renseigné auprès de l'assureur sur le fait que les élus du Comité Directeur sont couverts par l'assurance de la voiture, en cas d'utilisation de celle-ci dans le cadre de l'activité pongiste.
  - que les récipiendaires pour le Mérite Régional 2013 au niveau du Loiret sont : pour la médaille d'or : Jean-Luc Pacaud, pour l'Argent : Fabrice Chantriaux, pour le Bronze : Jacqueline Gayrard et Jean-Marc Bruneau.
- Frédéric reprend la parole pour rajouter que Profession Sport Loiret a fait parvenir un courrier aux associations, qui précise divers points :
  - la non augmentation du coût du bulletin de salaire, soit 15 euros
  - la facturation des prestations sera à effectuer en début de trimestre et non plus en fin de trimestre et cela à partir du dernier trimestre 2013,
  - des frais d'enregistrement seront facturés 5 euros pour tout nouveau salarié,
  - un montant de 10 euros sera facturé à chaque fin de contrat de travail.

- Il mentionne également que le Comité a reçu une invitation pour la remise des subventions aux clubs sportifs orléanais, le jeudi 26 septembre 2013. Le Comité ne donnera pas suite à celle-ci, car n'étant pas concerné directement.
- Puis, il revient sur les points de divergence contenus dans la proposition de Convention Comité/Ligue soulevés lors de la dernière réunion du Comité Directeur du 10 juin 2013. Ces questions ont été posées lors de la réunion de Ligue du samedi 15 juin 2013. Ainsi, le pourcentage d'augmentation annuelle des licences mentionné dans l'article 3-1, soit 3 % est la résultante de l'objectif imposé par la FFTT aux ligues, de ce fait, aucune barrière d'ajustement n'est envisageable sur ce point. L'Article 3-3 sur la formation avait également suscité des interrogations quant à la répartition et la distribution du financement de ces formations Ligue. Gérard prend alors la parole et explique que la Ligue a fait le choix d'investir dans la pierre en devenant propriétaire de son siège, d'où des emprunts à rembourser (9 000 €/an) auquel s'ajoute également des travaux (4 000 €/an), inéluctable lors d'une acquisition. Cependant, une gestion rigoureuse des finances de la Ligue a permis cette année de faire de substantielles économies sur les frais des communications téléphoniques (-30 %), sur les remboursements des frais de déplacements des membres de la Ligue. Ainsi, la répartition de l'aide accordée par le biais de cette convention a été modifiée, soit une part en baisse en faveur des Comités et une aide plus importante pour les clubs ayant des projets de développement. La signature de cette convention aura lieu lors de l'Assemblée Générale de la Ligue soit le samedi 14 septembre 2013 à Vierzon.

Enfin, il signale que le Comité a reçu une enquête de la Fédération sur les pratiques des Comités et Ligues dans la gestion du Critérium Fédéral en termes de formation de juge-arbitre. Frédéric interpelle Patrick à ce sujet qui a déjà répondu à ce questionnaire.

- C'est Edith qui prend le relais pour informer les membres que le Comité a reçu une facture de la Ligue du Centre de 275,00 € concernant le coût de 1000 plaques licences, soit 0.25 € l'unité. La réception de cette facture est d'autant plus surprenante qu'elle intervient sans que la Ligue n'ait prévenue le Comité au préalable. Frédéric interpellera Bruno Simon sur la légitimité de cette facture et le manque de forme qui entoure cet envoi. En effet, la Ligue a augmenté le prix des licences de 2 %, rogne depuis cette année sur la part comité des licences promotionnelles (voté à l'AG de Ligue de l'année dernière à Lailly en Val) et va finir l'année comptable avec un résultat positif inespéré d'environ 9 000 € (source Gérard), c'est autant d'éléments qui laisse certains membres perplexes sur le bien fondé de cette facture.
  - Edith (à sa propre et très bonne initiative) a réalisé une plaquette sur le « club corpo 45. Elle attendra des commentaires de chacun pour apporter des modifications afin de la diffuser entre autre sur le site du Comité et de la distribuer lors des réunions de rentrée des clubs civils et corpos.
- ③ Mise à jour de l'Organigramme et des Commissions du Comité
- Concernant l'organigramme, Gérard demande à être retiré de la liste des membres du Bureau Directeur et sera simple membre du Comité sans activité.
  - Pour ce qui est des Commissions : François intègre la Commission Arbitrage et sera en charge de la gestion des arbitres pour les autres compétitions hors championnat par équipes. Il intégrera également avec Murièle, la Commission Sportive (activités à définir). Christine rapporte que Michel V. souhaite prendre du recul dans la gestion du Championnat par équipes, mais il reste dans la Commission. Pas d'autre changement, sachant que chaque responsable devra transmettre à Edith la composition de leur commission au plus vite pour l'établissement de l'annuaire en vue des réunions de rentrée.
  - Aucun membre présent n'a voulu se positionner comme président de la CDJT. A ce jour, cette commission est donc dépourvue de responsable. Jean-Luc et Frédéric continueront leur intérim de « responsables » de cette commission dans l'attente de trouver une issue à cette situation.

#### ④ Préparation de la réunion de rentrée du 13 septembre 2013 (clubs civils)

- Un point est fait sur l'ordre des intervenants et les sujets abordés lors de la réunion de rentrée.
- Ainsi, après l'introduction par Jean-Luc de la réunion, la parole sera donnée au Secrétariat, à la Sportive, aux Corps, à la Formation et à la CDJT. La commission Arbitrage prévoit initialement (en fonction de celle de la Commission Régionale) une réunion le 7 septembre 2013 mais qui pourra être changé de date.
- Adrien demande si un canevas est prévu quant à la diffusion d'informations au rétroprojecteur. Frédéric lui répond en indiquant que rien n'est cadré et que chacun est libre de présenter ce qu'il veut et dans la forme qu'il souhaite. Le secrétariat reste, cependant, en appui en cas de besoin.

#### ⑤ Point des Commissions

- C'est Adrien qui à le privilège de débiter ce tour de table. Il prévoit de faire une session de formation départementale d'AR (le 5/10/2013) et de JA1 (le 19/10/2013). Pour ce qui est de la formation du JA2, c'est la CREF (au niveau régional) qui est en charge du dossier. Une plaquette sur les formations sera diffusée aux clubs via un courrier et/ou mail de la Ligue relayé par le Comité et un rappel sera également fait aux arbitres directement pour les inciter à passer leur grade de JA. Il prévoit également des sessions de formations en soirée dans le Loiret sur des sujets thématiques voir ci-dessous. Les salles seront à réserver au niveau du département.

|  |                    |
|--|--------------------|
| <b>Les obligations comptables des associations sportives</b> | <b>30-oct.-13</b>  |
| <b>Elaborer un budget prévisionnel</b>                       | <b>5-févr.-14</b>  |
| <b>Optimiser une demande de subvention</b>                   | <b>19-févr.-14</b> |
| <b>Analyser les comptes annuels</b>                          | <b>9-avr.-14</b>   |
| <b>Présenter les comptes annuels en AG</b>                   | <b>23-avr.-14</b>  |

- **Commission Vétérans** : Fabrice prend le relais sur le champ des Vétérans et nous annonce la création en Messieurs exclusivement d'une catégorie V5, soit + de 80 ans depuis cette saison. Information sur la Coupe Nationale Vétérans pour l'échelon départemental, il aura lieu le samedi après midi du 4 janvier 2014.
- **Commission Arbitrage** : Patrick fait court en disant que la réunion des arbitres prévue initialement le 7 septembre 2013 aura lieu tout compte fait le lundi 16 septembre 2013, au surlendemain de celle de la CRA. De ce fait, il n'interviendra donc pas sur le sujet de l'arbitrage, le jour de la réunion de rentrée des clubs civils.
- **Commission Loisirs** : Jacqueline informe que la limite de classement autorisée pour la participation au championnat Loisirs sera positionnée à hauteur de 550 points, cette saison. Le décomptage des point-parties sera 1 pour la victoire et 0 pour la défaite. Pas de changement pour ce qui est des point-rencontres.
- **Commission Récompenses** : Bertrand informe les responsables de commission que suite à la réunion du Bureau Directeur du 2 juillet 2013, il a été convenu que les commandes de récompenses se feront par bon de commande au plus tard le 31 octobre N pour celles concernant les compétitions de la première phase et le 31 mars N+1 pour celles de seconde phase. Il est bien précisé que c'est au responsable de chaque commission de faire remonter ces informations à Bertrand. Le but étant d'anticiper les besoins afin de ne pas se retrouver dépourvu de récompenses le jour j de l'événement.
- Bertrand doit récupérer le catalogue des récompenses et le fera passer à tous celles et ceux qui le désirent.
- **Commission Sportive** : Christine souhaite qu'apparaisse au procès verbal du Comité Directeur les choix pris par la Commission suite entre autre aux équipes incomplètes dans le championnat départemental par équipes et à la liste d'amendes infligées aux équipes selon la situation rencontrée (une précision, pas d'amende pour les équipes incomplètes).

Décomptage des points parties dans le championnat par équipes séniors : 1 pts, la victoire, 0 la défaite.

Dans le championnat vétérans, on resterait à 2 pour une victoire, 1 pour une défaite, 0 pour une absence ou forfait.

Nouveauté dans le championnat vétérans : mixité des équipes, ainsi trois filles pourront jouer ensemble, par exemple).

Départage des équipes dans le cas où toutes les parties sont jouées : les équipes à égalité sont départagées suivant le quotient des points parties gagnées/points parties perdues (départage général).

Mutations : Dans le cadre d'un championnat par équipes en deux phases, une équipe de quatre à six joueurs peut comporter deux joueurs mutés lors de la deuxième phase (uniquement) à condition que les deux mutés l'aient été au plus tard le 1er juillet de la saison en cours (voir titre II - règles concernant les joueurs et dirigeants, chapitre 2 - mutations ordinaires, article 8).

Le nombre d'inscrits au tournoi Open 45 qui aura lieu le 8 septembre 2013, progresse lentement.

- **Commission Arbitrage - Championnat par équipes** : Murièle informe les membres que suite à l'envoi aux arbitres du tableau de disponibilité de juge-arbitrage du championnat par équipes en juillet, les rencontres de la première journée du championnat seront intégralement arbitrés sauf pour deux rencontres de R3. Cependant, il manque à ce jour les réponses de certains juge-arbitres qui permettraient de compléter les futures journées.

Elle demande si les jeunes arbitres ayant passé avec brio la partie théorique lors de la seconde phase de la dernière saison pourrait rapidement être apte à la pratique. Elle propose qu'un formateur fasse passer cette pratique à 2 arbitres en même temps. Adrien en accord avec Patrick, préfère qu'un formateur s'occupe d'un stagiaire à la fois. Une concordance devra être trouvée avec les formateurs/stagiaires afin de concrétiser cet examen de pratique lors des premières journées de la phase.

- **CDJT** : En l'absence des cadres techniques, Jean-Luc évoque le stage de reprise qui a eu lieu à Salbris du 26 au 30 août : 7 clubs représentés, 19 personnes, 16 joueurs dont 6 filles et trois encadrants dont Aurélien Dumoulin qui prépare son CQP. Programme d'exercices physiques avec beaucoup de gestes répétitifs pour retrouver des sensations et en prime une sortie piscine.

- **Secrétariat** : Edith boucle le tour de table en faisant le point sur le tableau des organisations départementales. 3 clubs ont répondu, et des demandes restent à ce jour en suspens. Le tableau est sur le site du Comité.

Edith parle également des clubs non ré-affiliés à ce jour (quelques clubs corpos et un club civil) malgré des relances.

Elle propose de mettre en place une formation informelle sur SPID-D pour que les juge-arbitres puissent tous œuvrer par le biais de l'informatique lors des compétitions. Adrien précise que la CREF peut apporter son concours à cette formation.

La commande de matériel (tables et séparations) liée à la convention avec le Conseil Général devra être faite en fin d'année sportive (après encaissement des subventions).

Un système de covoiturage sera mis en place pour le déplacement à l'Assemblée Générale de la Ligue du Centre le 14 septembre 2013 à Vierzon.

Avant les questions diverses, Frédéric propose de faire un repas de « Noël » le 20 décembre 2013. Certains élus répondent qu'ils seront absents. Le secrétariat, via un sondage, proposera différentes dates afin de satisfaire le plus grand nombre de personnes.

Il fait également passer un tableau pour que des membres se portent volontaires pour préparer les futurs repas d'après réunion. Frédéric et Jean-Luc montrent l'exemple et s'occuperont de la collation du prochain Comité Directeur.

#### ⑥ Questions diverses :

- Murièle demande s'il existe une version électronique de la feuille de rencontres à 14 parties. Edith lui répond qu'elle en a un exemplaire. Adrien et Patrick lui indiquent qu'il y en a un également sur le site de l'Unatt.

Fin de réunion : 20 h 45. Prochaine réunion le samedi matin 12 octobre 2013

Le Président,  
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétaire Général,  
Frédéric ROBIN